

**Me Nicolas SIROUNIAN
SELARL EKLAR AVOCATS**

Avocat Associé au Barreau d'Aix-en-Provence
23 cours Mirabeau 13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 13 24 13 64 – i.gadalla@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT**

D'UN APPARTEMENT DUPLEX

Situé 32 rue de la République 13110 PORT DE BOUC

MISE A PRIX : 44 000,00 €

Visite le lundi 22 juin 2026 de 9 h à 10 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE LUNDI 6 JUILLET 2026 à 9 h 00

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,
40 Boulevard Carnot - 13100 AIX-EN-PROVENCE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

A PORT-DE-BOUC (13110), Rue de la République
et rue Jean Bart, cadastré section AA n° 44 lieudit
rue de la République, d'une surface de 05 a 30 ca.

LOT N° 6 : Un appartement situé au 1^{er} étage de
la rue de la République n° 32, composé de trois
pièces principales, auquel on accède par un esca-
lier avec entrée rue de la République, ledit esca-

lier commun aux lots 6 et 7, à l'étage,
Et les 90/1000èmes de la propriété du sol et des
parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description

Maître Aurélie CROSSE, Commissaire de Justice
Associé, a établi le 16 mai 2025 le procès-verbal de
description du bien aux termes duquel il apparaît que
le bien est situé au 1^{er} étage de la rue de la République
n° 32, composé de trois pièces principales, auquel on

accède par un escalier avec entrée rue de la République, ledit escalier commun aux lots 6 et 7 à l'étage.

Il se compose au 1^{er} niveau d'une entrée, un salon/salle-à-manger, une cuisine, une salle d'eau, des toilettes, au 2^{ème} niveau d'un escalier, un dressing, une terrasse-tropézienne, un bureau et de 2 chambres.

Les lieux sont occupés à la suite d'un contrat de bail à usage d'habitation.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY le 16 mai 2025 stipule une surface loi Carrez de **58,08 m²**, **précisé que l'entrée, ainsi que les pièces du deuxième niveau n'ont pu être comptabilisées eu égard à l'absence de document justifiant de l'extension du lot de copropriété.**

L'immeuble est dépourvu de syndic de copropriété et aucune charge de cette nature n'est appelée.

La présente vente est poursuivie à la requête de :

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT**, S.A. immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, ayant son siège social sis 50 Boulevard de Sébastopol - TSA 69001 - 75155 PARIS CEDEX 03, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat **Maître Nicolas SIROUNIAN**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS ASSOCIES**.

Agissant en vertu :

D'un jugement contradictoire et en premier ressort rendu par le Tribunal Judiciaire de DAX en date du 26 mars 2014, signifié le 26 mars 2014 et revêtu de la formule exécutoire à la suite de l'obtention du certificat de non-appel délivré par la Cour d'Appel de PAU le 30 mai 2014.

Les enchères son recevable uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au **Barreau d'AIX-EN-PROVENCE** qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de **3 000 euros** établi à l'ordre de **Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.**

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet **<https://www.eklar.com>** du Cabinet de Me Nicolas SIROUNIAN, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE
- Au Cabinet de **Me Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, 23 cours Mirabeau - 13100 AIX-EN-PROVENCE – Tél. : 04.13.24.13.64 – **i.gadalla@eklar.com**
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE, 40 boulevard Carnot - 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Marseille, le 21 mai 2026

Me Nicolas SIROUNIAN
Avocat